

L'HOMME LIBRE

Organe de Combat pour l'Émancipation des Travailleurs

ABONNEMENTS

Intérieur : Un an, 4 francs; six mois, 2 francs; trois mois, 1 franc.

ADMINISTRATION :

27, rue Montagne-d'Épion, Bruxelles

ABONNEMENTS

Extérieur : Un an, 5 francs; six mois, fr. 2-50; trois mois, fr. 1-25.

G. VAN HOETE
COLLECTION

LA RÉVOLUTION EN ESPAGNE

LES QUATRE ANARCHISTES ÉTRANGLÉS LA LUTTE A OUTRANCE

On l'a dit souvent et il est bon de le répéter : En tuant des hommes on ne tue pas leurs idées.

Les événements d'Espagne confirment cette vérité et prouvent que le résultat est tout autre.

L'idée grandit, s'élargit et augmente le nombre de nos partisans.

C'est logique, c'est moral.

La bourgeoisie affolée a eu beau raffiner de cruauté dans l'assassinat des compagnons Busiqui, Lobrijano, Zarzuela et Lamela. Elle n'aura pas raison contre ceux qui luttent pour l'affranchissement, pour l'humanité, pour la justice. Elle a, au contraire, stimulé l'énergie, avivé la haine du peuple contre les gouvernements. Elle rallie avec nous des modérés, des hésitants, qui comprennent désormais qu'il faut agir, qu'il faut lutter à outrance contre les exploiters, contre les affameurs du prolétariat.

L'idée anarchiste grandit.

Tout homme qui pense, tout homme qui a du cœur, dira aux assassins « légaux » : Vous n'avez pas résolu la question sociale en étranglant des travailleurs !...

Les étrangleurs ont couronné leur forfait en calomniant les victimes.

Ils ont dit — et ils ont écrit dans leurs journaux — que les condamnés faisaient « amende honorable » et manifestaient « le plus grand repentir ».

Nous citerons plus loin les faits rapportés par des témoins oculaires, par des correspondants de journaux que l'on ne peut soupçonner de sympathie pour notre cause. C'est un crachat qui tombe en plein sur la face des calomnieurs.

Mais n'oublions pas que ce qui s'est passé, l'appareil burlesque et macabre auquel les dirigeants ont eut recours pour frapper les masses. La religion qui couronne « l'édifice social » en Espagne, veut, du reste, que l'on convertisse les mécréants avant de les faire mourir. La cérémonie propitiatoire rappelle cette monstrueuse et sainte Inquisition qui régnait encore là-bas au commencement de ce siècle.

La veille de leur exécution, les condamnés ont été revêtus de longues chemises et renfermés dans une « chapelle ardente », en compagnie des frères prêcheurs. Au milieu de cette chapelle, tendue de noir, les compagnons étaient ligotés, enchaînés, entourés de cierges; et les prêtres se sont payés la torture « morale » de nos camarades durant tout un jour et toute une nuit, sans trêve !... Ils ont dit l'« Office des morts », chanté des « Oremus », des « Te Deum ». Tout cela pour obtenir la conversion des victimes et envoyer des âmes en Paradis.

Crions à ces brutes qui soutiennent l'ordre social bourgeois et qui en vivent : — Nous vous rendrons au centuple la monnaie de vos « consolations chrétiennes », et nous espérons que vous n'attendrez pas longtemps notre reconnaissance !

A six heures entrent dans la chapelle les bour-

reaux de Madrid, de Séville et de Grenade; celui-ci se dirige vers les condamnés en leur disant : — Je suis l'exécuteur de la justice; pardonnez-moi.

Zarzuela répond qu'il ne pardonne à personne. Les exécuteurs veulent ensuite revêtir de la tunique des condamnés les quatre prisonniers, qui leur résistent. Busiqui, Lamela et Lobrijano cèdent presque aussitôt; mais Zarzuela se débat énergiquement en criant qu'il ne veut pas se laisser faire.

Il faut de longs et vigoureux efforts pour venir à bout de sa résistance et lui faire endosser la tunique.

L'heure est venue de conduire les condamnés à l'échafaud. Au-dehors, sur la place, la foule, d'abord très peu nombreuse, grossit rapidement.

La garde civique et la cavalerie la font reculer de moment en moment.

C'est encore avec l'attirail d'une cérémonie religieuse, processionnellement, que l'on conduit les condamnés sur la place publique où l'on a dressé les échafauds. Un prêtre précède d'un bedeau portant une croix, des frères prêcheurs, des moines à capuchons, puis les victimes entourées de leurs bourreaux.

Deux des condamnés ont pris la parole sur l'échafaud.

L'un d'eux a dit : « Peuple de Xérès, je meurs martyr de la cause anarchiste, je suis une victime innocente des bourgeois. Puisse ma mort servir d'exemple. » Et un peu après : « Je parle à tous, s'écrie-t-il, et personne ne m'écoute ! » Une fois assis sur la banquette, il continua en disant : « Il est malheureux que pour quelques canailles les défenseurs de la Révolution sociale paient avec leur vie... »

Le bourreau l'interrompit en faisant tourner la vis.

L'autre condamné dit seulement ces mots : « Habitants de Xérès, je suis innocent ! »

Voilà ce qui est rapporté par les journaux et qui cloue le bec aux cagots.

Seraient-ce les condamnés silencieux, ceux qui n'ont rien dit, qui auraient renié la cause anarchiste ?

Nous ne le croirons pas.

Avant de payer de leur vie le « délit d'opinion » nos amis avaient risqué leur peau dans la guerre des rues. Ils avaient la foi, ils étaient braves, ils l'ont prouvé.

Et si l'un d'eux avait faibli à la suite des tortures morales mises en œuvre par les gens d'église, qui oserait lui jeter la pierre ?... Il était dans le cas de ne plus disposer de sa conscience, de son libre-arbitre, et son abjuration n'était pas l'expression de sa pensée, mais le résultat d'une pression morale exercée par ses persécuteurs.

Constatons cependant que ces braves camarades n'ont pas fléchi, qu'ils ne se sont pas prêtés aux manœuvres des dirigeants qui avaient voulu leur arracher un désaveu afin d'exploiter leur condamnation et leur mort contre la cause révolutionnaire. Ils en seront pour leurs frais, obligés de s'incliner, d'admirer silencieusement la grandeur, l'héroïsme qui se rencontrent chez les anarchistes.

LE MOUVEMENT RÉVOLUTIONNAIRE

L'exécution des quatre compagnons qui vient d'avoir lieu à Xérès provoque dans les centres industriels de la Péninsule la plus vive agitation.

A Barcelone surtout l'excitation est à son comble; plusieurs collisions ont déjà eu lieu entre les ouvriers et la police et les arrestations se multiplient.

De la Catalogne, le mouvement semble vouloir gagner les autres provinces du royaume, et les rigueurs d'une impitoyable répression ne font qu'exaspérer l'indignation populaire.

Voici les dernières dépêches reçues :

A Barcelone, une collision s'est produite entre la police et les anarchistes. Quelques coups de revolver ont été échangés. Plusieurs anarchistes ont été arrêtés. Des armes et des proclamations ont été saisies. Un drapeau noir a été trouvé au cours des perquisitions.

Les principaux chefs anarchistes ont été emprisonnés. Parmi les arrêtés se trouvent deux Français, Paul Bernat et Emile Hugas, habitant Gracia de Dios, et quatre Italiens, Schichi, Poali, Tomasi et Archeri. Ils sont accusés d'avoir fait de la propagande anarchiste. Ils seront expulsés.

Le gouvernement a décidé d'empêcher les étrangers de venir propager les doctrines révolutionnaires en Espagne.

Le 11 février, le local de l'Association des charpentiers était tendu de draperies noires portant des inscriptions en l'honneur des « victimes de Xérès ».

La police a arraché les tentures et arrêté huit personnes qui se trouvaient dans le local.

Entre hier et aujourd'hui, on a opéré dix-huit arrestations.

Le parquet a découvert, au cours des perquisitions faites dans le domicile de Paul Bernat, deux grandes bombes en fer chargées; d'après les informations de la police on avait préparé ces deux bombes en vue de les faire éclater cette nuit.

A Reus, plusieurs anarchistes ont été arrêtés pour attentat à la liberté du travail.

Les autorités agissent partout avec une grande énergie.

Les autorités militaires instruisent le procès relatif à une explosion. Un officier se trouvait parmi les blessés. Le pétard qui a éclaté était chargé à mitraille et à la dynamite.

A Grenade, des proclamations ont été distribuées contenant l'inscription suivante en gros caractères : — Le sang se paie par le sang. »

D'autres proclamations annoncent que de nombreux pétards vont éclater incessamment. La population est consternée.

Des patrouilles de gendarmes parcourent les rues. Les autorités ont pris de grandes précautions. De nombreuses arrestations ont été opérées, parmi lesquelles celles de trois membres du cercle anarchiste.

A Valence, des placards anarchistes ont été affichés dans quelques rues. Ces placards excitent les ouvriers à se venger des bourgeois.

LE 1^{er} MAI 1892

Quelques semaines nous séparent de cette date, et il est temps qu'on sache ce que les ouvriers du monde entier vont faire cette année pour rappeler aux bourgeois qu'il y a une question sociale et qu'elle « doit être » résolue de gré ou de force — mais plutôt de force, car de gré elle ne le sera pas.

Il est temps que messieurs les meneurs de tous les partis social-démocrates fassent connaître leur dernière volonté, leur dernier subterfuge probablement, le dernier prétexte que leur intelligence très fertile inventera pour échapper aux promesses de tant de congrès, aux vantardises de tant d'orateurs, relativement au 1^{er} mai.

Il y a quelques jours nous lisions avec étonnement, dans « le Peuple », un article de M. Bertrand accusant les mineurs belges de lâcheté parce qu'ils se refusent à admettre la grève générale.

Nous avons cru rêver !

Une telle accusation venant de ceux-là qui, l'année dernière, ont étouffé, de parti-pris et avec une lâcheté qui a fait époque, la grande grève des mineurs belges ; de ceux qui ont convoqué un congrès dans le but évident d'escamoter les promesses qu'ils avaient faites aux mineurs ; de ceux qui ont empêché les ouvriers belges de faire acte de solidarité avec les mineurs ; de ceux enfin qui, depuis des années, travaillent opiniâtement à étouffer toute revendication économique sous le masque mensonger et bouffon du suffrage universel et qui ont osé, en Belgique et par le temps qui court, mettre comme terme ultime aux revendications de la masse ouvrière... leur propre élection comme députés au Parlement !

Que feront-ils au Parlement ? « Le Peuple » nous l'apprend :

En parlant de ses collègues les députés social-démocrates allemands, voici — s'écrie le même M. Bertrand — à quoi ça sert d'avoir des députés au Parlement : Ces jours-ci Singer a parlé au Reichstag en faveur des employés des postes et Bebel contre les employés qui jouent de la musique pour suppléer quelque faible somme à leurs maigres appointements !

Vrai ? Est-ce pour cette besogne qu'il faut envoyer des députés socialistes au Parlement ? Est-ce là l'idéal que vous avez en vue, la grande œuvre d'émancipation que vous vous proposez d'accomplir en allant au palais de la rue de la Loi ? Mais pour interpellier en faveur ou contre des employés des postes, les députés libéraux et conservateurs suffisent amplement ; ils sont même mieux écoutés et ont également intérêt à gagner les votes des pauvres employés des postes. En effet, dans la séance du Reichstag à laquelle fait allusion « le Peuple », deux députés conservateurs ont parlé pour ces employés. Seulement, après tant de discours éloquentes de conservateurs et de social-démocrates, le gouvernement a déclaré ne pouvoir rien faire ou ne vouloir rien faire de ce qu'on lui demandait ; et tout a été dit. Voilà à quoi ça sert d'avoir des députés socialistes et autres au Parlement !

Nous revenons à la question du 1^{er} mai 1892.

Mais disions qu'il était temps que les grands maîtres de la franc-maçonnerie social-démocrate fassent connaître leurs intentions. Nous devons savoir si les chefs allemands seront avec nous ou contre nous ; il est à espérer que, du moins cette année, ils n'attendront pas la veille du 1^{er} mai pour lancer, comme un coup de Jarnac, une circulaire « défendant » le chômage du 1^{er} mai.

Nous désirons avoir de notre grand Parti ouvrier une déclaration explicite soit en faveur, soit contre la grève générale. Que MM. Volders et Anseele se consultent et ne jouent plus à cache-cache !

Pour nous, l'agitation du 1^{er} mai ne peut prendre qu'une forme : celle d'une grève générale — pour commencer.

Des meetings, des pétitions, des processions, des blagues, nous en avons assez. Il est temps d'agir plus énergiquement.

Que nos camarades dans toutes les localités s'adressent aux ouvriers, ou au moins qu'ils essaient de réunir les plus énergiques ; qu'ils poussent, eux, au chômage général pour le 1^{er} mai. Ne pouvant pas compter sur les légalitaires, il est de notre devoir, à nous anarchistes, de faire ce qui est possible pour la réussite de ce mou-

vement. Si partout les ouvriers cessaient le travail le 1^{er} mai et se refusaient à le reprendre le lendemain... eh ! bien, nous n'avons pas besoin de dire quelles en seraient les conséquences !

TOUJOURS L'ÉTAT SOCIALISTE

Dans un article de M. Dewinne, sur ce sujet, nous avons relevé deux contradictions flagrantes.

M. Dewinne, en effet, avait écrit : « Si l'Etat collectiviste devenait « le grand régulateur de la » vie, rien ne serait comparable à une telle tyrannie. » Plus loin : l'Etat collectiviste « deviendra » le grand régulateur de la production et de la » circulation des produits », mais il ne sera pas une tyrannie. Il avait écrit également : « L'individu sera « astreint » à certaines heures de travail, mais l'Etat n'aura pas d'armées, pas de juges, pas de geôliers ».

M. Dewinne nous explique maintenant qu'il ne croit pas qu'il sera nécessaire d'« astreindre » l'ouvrier au travail, — prenons-en acte. Et il ne parle plus de l'Etat « grand régulateur de la production et de la circulation des produits ». Il veut un Etat pour « entretenir les grandes routes, diriger les chemins de fer, faire le service des postes, des phares, etc., et les échanges entre les communes ». Donc l'Etat ne sera plus le « grand régulateur de la production » ; il ne dirigera pas l'industrie, ce seront des associations libres, non des « ateliers gouvernementaux », qui produiront les objets manufacturés, les objets d'alimentation, tout. De plus, M. Dewinne devrait avoir la bonté de nous expliquer comment l'Etat pourrait faire l'échange de produits qui ne lui appartiennent pas ; s'il imposait aux associations de lui céder ces produits ou de les échanger en raison de tant pour tant, alors certainement l'Etat réglerait toute la vie et serait une abominable tyrannie. Sinon, l'Etat n'aurait aucune raison d'être : car les chemins de fer, la poste, etc., peuvent s'organiser aussi par des associations ouvrières.

Et remarquez que si l'Etat doit « régler la production et l'échange », il doit avoir la disposition des instruments de travail ; il sera le grand capitaliste et propriétaire et il prélèvera sur les produits les frais de son entretien — vulgairement appelés impôts. Et pour tout cela, « il aura besoin de juges, policiers, etc. ». Ou donc l'Etat tyrannique, ou bien pas d'Etat, pas de centralisation, libres associations.

La question est là. M. Dewinne devrait nous dire franchement s'il veut donner à l'Etat ou à la commune l'administration et disposition des instruments de travail ou s'il admet que chaque association doit être libre d'user à son gré de ses propres instruments de travail et d'organiser son travail à sa guise.

— Mais, nous dit-on, les associations ouvrières constitueraient des monopoles... — Pas du tout, car elles ne pourraient exploiter personne, ni accumuler ; il n'y aurait pas de salariat dans la société anarchiste.

— Mais enfin, objecte-t-on encore, ces associations devraient s'entendre, se fédérer : et « nous » appelons cela « administration communale, Etat ». — Appelez-le comme vous voudrez, mais il est bien entendu que les associations ne donneront à personne l'autorité de faire des lois, de les imposer par la force, de lever des impôts. C'est l'essentiel.

— Ah ! mais moi aussi, s'écrie M. Dewinne, je suis pour la formule communiste : « A chacun selon ses besoins ». Moi aussi je suis pour la formule anarchiste : « Pas de juges, pas de gendarmes, etc. Mais cela ne viendra qu'en dix siècles. Reclus l'a dit !

Reclus a dit que si même l'anarchie ne devait venir que dans dix siècles, notre devoir n'en serait pas moins de lutter pour la vérité : Mais nous avons prouvé dans ce journal qu'elle peut, qu'elle doit se réaliser dès le premier jour de la Révolution, c'est-à-dire dès aujourd'hui, si nous le voulons.

M. Dewinne lui-même avoue que la formule communiste est « plus facilement réalisable » que la formule collectiviste, contre laquelle « l'Homme libre » dirige, dit-il, « des critiques parfaitement justifiées ».

A la bonne heure ! M. Dewinne finira par avouer que la raison est entièrement de notre côté.

CONFÉRENCE DE NESSONVAUX-FRAIPONT

Notre dernier numéro étant entièrement consacré au militarisme, nous donnons aujourd'hui seulement le compte-rendu d'une conférence contradictoire très intéressante qui a eu lieu dans cette commune, en la salle Fontaine, le 24 janvier.

Le point à discuter était : « La preuve morale de l'existence de Dieu ».

Orateurs invités : le compagnon Wysman, anarchiste ; M. Borel, pasteur protestant.

La foule s'était empressée de répondre à l'appel des organisateurs, 700 personnes environ, parmi lesquelles les femmes en grand nombre, se pressaient dans une salle très vaste et très bien installée.

Cette joute oratoire paraissait vivement intéresser les assistants. Aussi est-ce au milieu d'un silence absolu que M. Borel prend la parole, après qu'un organisateur a demandé à l'assemblée de ne pas manifester ses impressions par des applaudissements.

Le pasteur proclame sa foi et cherche à l'expliquer par un « système » rationnel. Nous nous méfions du système... Mais écoutons-le :

« Je crois en Dieu, dit-il, parce que je le sens partout, parce qu'il se révèle à mes sens, parce qu'enfin sa personnalité est en dehors et au-dessus de la science. Si l'on me demandait de donner la preuve matérielle de son existence, je ne le pourrais et pourtant j'y crois ».

« Le matérialisme est une erreur et partout où l'erreur se produit je la combats avec acharnement. Je combats le matérialisme parce qu'il est immoral, parce que, subordonnant toutes les manifestations de la vie à la matière, il opprime toute liberté et, partant, tout mérite, toute qualité ».

« Les matérialistes se basent uniquement sur la physiologie, « science du mouvement des organes », et ne tiennent pas suffisamment compte de la psychologie, « science des manifestations intellectuelles et morales de l'individu ». Leur science est, par conséquent, incomplète. L'homme n'étant, selon eux, que matière, il n'y a plus ni vertu, ni vice ; il n'y a plus de morale ».

Tel est en substance la thèse longuement développée par le pasteur. Enfin, il cède la parole à notre ami.

Point par point, Wysman relève les arguments produits sans recourir au « système » trop facile qui consiste à poser des principes sans les discuter, il se livre à une étude raisonnée ayant pour base le libre examen et réfute victorieusement son adversaire.

« Mon contradicteur, dit-il, traite les rationalistes de simples physiologues. Or, le rationalisme moderne, le rationalisme matérialiste, est le résultat des recherches ou des découvertes faites dans toutes les sciences, depuis la physiologie jusqu'à l'anthropologie. La morale qui en est la conséquence est plus élevée que celle des spiritualistes, car elle ne relève que des intérêts bien compris de l'individu et de la collectivité ».

L'orateur fait ensuite une excursion dans le vaste domaine de la science dont l'horizon s'élargit de plus en plus, où le pasteur a eu soin de ne pas s'aventurer. Il recherche le « nommé Dieu » dans l'histoire des nations, dans l'histoire de l'humanité.

« Nous voyons les individus primitifs sortant à peine de la bestialité pure, assujettis aux besoins les plus impérieux (besoins nutritifs), procréant au hasard, obligés parfois, lorsque la chasse ou la pêche sont infructueuses, de manger leurs progénitures (anthropophagie). La socialité naissant du fait de la sujétion complète de la femme à l'homme, le principe de la famille en est le résultat. Enfin, après d'innombrables évolutions, après des myriades de siècles, les hommes sont tels que nous les voyons, c'est-à-dire éminemment sociables ».

« Mais avant d'en arriver là, votre croyance a allumé les plus sanglantes discordes, les guerres religieuses ; et partout il y eut des hécatombes de victimes, du sang versé à flots, des autodafés monstrueux en l'honneur de ce Dieu dont vous faite un principe moral... Jamais nous ne voyons la main du bourreau arrêtée par la main de votre Dieu... Si le monde était l'œuvre d'un être suprême, l'harmonie y eût régné dès le commencement au lieu de la lutte homicide ».

« Si même nous pouvions admettre l'existence d'un créateur, quel hommage, quel honneur voulez-vous que nous lui rendions ? Quand un ouvrier exécute mal un travail quelconque qu'il pourrait

établir dans de bonnes conditions, on le malmène, on le traite de fainéant, de propre à rien. Si le monde avait un créateur nous devrions lui décocher les mêmes qualificatifs, car partout où nous portons nos regards nous ne voyons qu'antagonisme, écrasement du faible par le fort, du pauvre par le riche, extrême abondance chez les uns, extrême misère chez les autres.

« Etant matérialistes et anarchistes, nous attribuons ces monstruosités à l'ignorance, au préjugé; et le mieux que nous ayons à faire est de combattre l'ignorance et le préjugé. L'humanité a trop longtemps confié le soin de faire son bonheur à des prêtres et à des rois qui se créent une vie agréable à notre détriment et ne laissent à la masse que la misère « ici-bas » et des promesses de vie meilleure en « Paradis. »

« Il est temps que cela change. C'est pourquoi nous prêchons la révolte et le détachement des croyances religieuses. Nous voulons réaliser enfin pour tous le paradis ici-bas. La terre est assez riche et notre courage assez grand pour nous donner dans ce monde toutes les félicités qu'on nous montrait comme existant seulement au ciel. »

Le pasteur reparait à la tribune. Il cite Darwin et Carl Vogt qui veulent, eux aussi, réaliser le Paradis sur terre. Il essaie de les réfuter.

« Jamais il ne pourra, dit-il, admettre que l'on ne fasse une différence entre l'ivrogne et le travailleur modèle, entre le criminel et l'homme vertueux. »

Il revient à la charge contre les théories matérialistes qu'il qualifie « immorales », « subversives », et cherche à prouver que tous les hommes qui ont illustré l'histoire, qui ont apporté quelque progrès dans l'humanité, sont sortis des religions existantes.

Le compagnon Wysman reconnaît à cette dernière affirmation un certain fond de vérité. « L'intolérance des religions, dit-il, obligeait ceux qui voulaient les combattre à endosser leur costume, à adopter leurs rites afin d'acquiescer une certaine inviolabilité. Tels furent Luther, Rabelais et beaucoup d'autres. »

Répondant au dernier argument par lequel son adversaire fait valoir la nécessité de maintenir l'inégalité sociale, notre ami prouve que tous les défauts dont l'humanité est atteinte et dont on tire argument en faveur des religions et des gouvernements, sont précisément le résultat de ces institutions qui ont trop longtemps régenté le monde.

« Le prêtre abrutit; il maintient la misère en prêchant la résignation. Le soldat réprime brutalement la révolte des intelligences. A l'aide de ces instruments serviles se maintient la domination qui fut d'abord l'apanage des rois, de la noblesse, qui est aujourd'hui le privilège des capitalistes. »

« Depuis trop longtemps, conclut l'orateur, nous sommes dupes de charlatans de robes quand nous ne sommes pas massacrés par les gens de cape et d'épée. Anarchistes, rien ne nous détournera du but que nous poursuivons sans trêve et qui est la suppression de la « propriété individuelle » et de l'« autorité ». »

« Nous sommes persuadés que, ce but atteint, la criminalité, les vices disparaîtront. Il n'y aura sur terre que des frères et des sœurs solidaires les uns des autres, l'humanité sera une grande famille. Si, pendant une période, il y a encore des enfants malades par atavisme, par hérédité, il n'y aura plus de criminels car il n'y aura plus cet antagonisme des intérêts qui est dans quatre-vingt-dix-neuf cas sur cent, la cause réelle de tous les crimes. Le petit nombre de criminels qui pourra se produire sera remis au médecin et non au bourreau, comme il est d'usage dans les sociétés protestantes, catholiques, mahométanes, etc., qui régissent à notre époque. »

« Laissons donc les religions avec leur passé barbares, avec les monceaux de cadavres, avec les flots de sang qui marquent leur passage et racontent leur histoire... »

« L'avenir est à la science. »

Le public s'est retiré en commentant les idées émises par les orateurs et ses appréciations étaient tout en l'honneur du compagnon Wysman.

Nous croyons que cette réunion aura un excellent résultat, laissera dans les esprits la bonne semence qui doit produire l'émancipation, l'affranchissement des travailleurs.

TRAHISON

Aucun des grands journaux, en France, n'a protesté contre l'extradition, accordée par le gouvernement français, des compagnons Bustin, Hanssen et Langendorff.

D'habitude, on entend les protestations de quelques-uns quand il s'agit de condamnés ou réfugiés politiques. En pareille circonstance, ils invoquent les lois de l'hospitalité, « lois sacrées », disent-ils. Il faut croire que ces « sacrées lois » n'existent plus quand des anarchistes sont en cause.

Pourtant le texte de la loi sur la matière est formel en ce qui concerne les condamnés de Liège. Le gouvernement français ne devait pas accorder l'extradition demandée par le gouvernement belge.

Ce qui s'est passé confirme ce que nous avons toujours dit.

Ceux qui veulent nous astreindre au respect et à l'observation des « lois » savent très bien les mettre de côté et passer outre quand il y ont intérêt.

Le magistrat de Béthune, chargé d'instruire cette affaire, craignant que les compagnons n'invoquassent la « loi » pour refuser de se laisser remettre aux mains des gendarmes belges, s'est livré à des manœuvres dignes, en tout point, de ce que l'on appelle bêttement « la justice ». »

Il a retenu les fugitifs au secret pendant onze jours; il a subtilisé une lettre qui leur était adressée par M. Journez, avocat, à Liège — lettre qui avait pour but de les tenir au courant de leur cause; il a « trompé sciemment » les détenus en affirmant que le gouvernement belge obtiendrait leur extradition malgré leur refus; il leur a dit qu'ils préviendraient la justice en leur faveur s'ils consentaient « librement » à se laisser extradier.

C'est ainsi que Bustin, Hanssen et Langendorff se sont laissés remettre « volontairement » aux mains des gendarmes belges.

Tels sont les faits rapportés par Bustin dans une entrevue qu'il a eue avec son père.

Eh bien! ces faits sont publiés par nos journaux, comme chose très simple, très ordinaire... Pas la moindre protestation contre la fourberie, contre le guet-à-pens commis par le magistrat français!

Du moment que les victimes sont des anarchistes il n'y a rien à dire. Ces victimes sont hors la loi.

LETTRE DE SUISSE

La Suisse est toujours le même pays : la liberté est partout en parole, nulle part en réalité; nous sommes moins libres sous le règne du suffrage populaire que vous ne l'êtes en Belgique sous le règne du Long-nez.

Les riches seuls sont libres ici, libres d'exploiter à leur façon : ce sont eux qui font les lois et les font à leur profit. Dans notre localité, par exemple, un simple chevrier, pauvre comme Job, s'est fait procureur, puis, grâce à ce métier, il s'est enrichi en jetant dans la misère et le discrédit des centaines de familles qu'il tracassait horriblement. Le peuple était unanime à crier contre lui, il a même tenté de s'en débarrasser... Mais l'ancien chevrier, pendant ce temps, arrondissait sa bourse et engraisait son corps; bientôt il se fit baillier et prêta son argent au taux — vous ne voudrez pas le croire — au taux de 27 pour cent!... Il continua donc de cette façon à ruiner nombre de paysans réduits à emprunter. (Je vous dis à 27 pour cent...) Cet exploitateur a prêté à ce taux pendant plus de quinze ans au sud de tout le monde et sans être inquiété par la justice, malgré notre loi qui défend formellement de prêter à un taux plus élevé que 5 p. c.). Aujourd'hui ce même chevrier qui a pillé tant de pauvres gens est possesseur de trois cent mille francs environ : il est élu juge de sa commune et député! Le peuple qu'il a dépillé lui fait la courbette, le craint comme une bête féroce, n'ose pas l'attaquer et subit sa volonté et son caprice comme la Russie subit la tyrannie du czar. Je vous rapporte le fait tel qu'il est, sans charger le tableau; vous pouvez donc juger vous-même si dans notre République on est plus libre et plus heureux qu'en monarchie absolue. Partout, dans notre état social, ce sont les riches qui sont rois et les plus grands voleurs qui s'enrichissent le plus. — Notre ennemi c'est notre maître.

Nos gouvernants expulsent les anarchistes dont le seul crime, comme le dit si bien E. Reclus, n'est

pas d'avoir tort, mais d'avoir raison trop tôt; ils expulsent les anarchistes étrangers, calomnient, surveillent, intimident les anarchistes suisses, c'est-à-dire tombent sur le dos de ceux qui veulent la paix et le bien-être pour tous, tandis qu'ils engloutissent plus de quarante millions que le peuple est forcé de payer pour nous enseigner l'art de tuer notre semblable.

Sous prétexte de patriotisme nos maîtres qui se taillent de riches sinécures à nos dépens, lèvent des droits d'entrée exorbitants pour forcer le peuple à enrichir plus vite les patrons suisses. — Ce n'est pas étonnant qu'ils en agissent ainsi, les deux tiers de nos députés sont patrons.

Notre Constitution garantit la liberté de parole, de conscience, de pensée; elle plane au-dessus et en dehors de l'église, mais en pratique nous n'avons de liberté que pour applaudir et saluer nos maîtres; tout essai de censure à leur égard attire des foudres sur le téméraire qui oserait... blasphémer! Nous n'avons pas d'église officielle en Suisse, non, mais chaque canton à son église, son culte; ici c'est l'orthodoxie catholique, là l'orthodoxie protestante, ailleurs le « radicalisme » et le « libéralisme » (1) qui sont aussi des églises puisqu'ils imposent des dogmes, punissent et excommunient ceux qui ne les approuvent pas.

Notre canton est infesté de prêtres, de capucins, de religieuses, même de jésuites : l'Etat les protège et les paie et eux, en retour, appuient et défendent l'Etat.

La police, ici, fait fermer les établissements les jours de fêtes et dimanches, défend tout travail ces jours là et punit fortement les contrevenants. Des jeunes gens viennent d'être « amendés pour ne s'être pas découverts au passage de la procession! » (mascarade religieuse!)

Dans un de nos villages, un conseiller se constitue en commission avec un ou deux amis, établit une fonction qu'il fait payer horriblement cher aux contribuables. Ceux-ci qui n'avaient été consultés pour rien se récrient, demandent à voir les comptes. On refuse. Les comptes obtenus adroitement sont reconnus extrêmement faux : la dite commission exploite les pauvres diables et les vole au moins pour plusieurs centaines de francs. A fortiori, les intéressés réclament la vérification des comptes. La commission, qui s'est constituée elle-même, qui n'a pas de mandat, refuse la vérification, lance des exploits et prend en saisie les contribuables, aidée en cela par le juge lui-même! Les contribuables, crient, tempêtent, font appel aux autorités, aux tribunaux et ne viennent pas à bout de se faire rendre justice; ils sont saisis, ils ont dû payer par force et ne peuvent pas aboutir à vérifier leurs affaires... Du haut en bas les exploitateurs se soutiennent et cette commission voleuse est protégée ouvertement... Quelques camarades ont agi dans cette circonstance et l'Etat qui les entendait crier : « Peuple, fais tes affaires toi-même; ne laisse pas tes intérêts dans la main de quelques arrogants qui te volent, etc. », l'Etat s'est mis en garde et cherche à défendre l'autorité inférieure du conseiller contre l'invasion de nos idées, que le peuple comprend très bien « en pratique » et saurait de suite appliquer s'il n'était intimidé par ces monstrueuses idoles qui écrasent l'indépendance et l'autonomie des individus.

Voilà, à la hâte, quelques exemples journaliers de la liberté dont jouit le peuple dans la patrie de Guillaume Tell.

Mais ce qui nous réjouit et nous soutient, c'est que, malgré l'apathie du peuple abattu par les coups de bâlier des autorités, un souffle nouveau commence à se faire sentir. Par-ci par-là bien des jeunes cœurs battent à l'unisson du cœur de la classe ouvrière internationale; nous travaillons, nous faisons notre petit chemin et nous préparons une petite armée de révoltés conscients parmi nos paysans qui ne badineront pas lorsqu'il s'agira de réaliser avec ensemble notre idéal de justice, de liberté et de bien-être pour tous.

CORRESPONDANCES

Elle va bien la direction de la houillère « des Baneux » : Pour une malheureuse farce faite à deux étudiants venus pour visiter la mine, « tous les ouvriers du jour ont été mis à pied », c'est-à-dire qu'ils ont eu une retenue égale à leur salaire.

(1) Mal compris du peuple et exploités par nos ambitieux.

S vous manquez un jour à cette houillère, pour une cause quelconque, vous êtes renvoyé pour huit jours.

Il n'y a là rien qui nous étonne, surtout quand on pense aux règlements draconniens qu'ont dû approuver les mineurs après le 1^{er} mai, et cela ira en empirant tant que les travailleurs ne seront pénétrés que c'est dans la Révolution violente, dans la force, en un mot, que se trouve le salut et non dans les réformes politiques, ces trompe-l'œil qui, heureusement, auront bientôt fait leur temps.

Les mutualistes de la province de Liège viennent de fédérer leurs misères pour lutter contre le capital des Montefiore et des Cohen d'Anvers. Ils sont allés en cortège, le drapeau tricolore en tête, subir un discours indigeste du représentant verriétois, L. d'Andrimont, qui, certes, aura dû leur rappeler que l'ouvrier ne pouvant se payer de la viande, devait manger du riz, comme il l'a si bien dit à l'enquête du travail de 1886.

Il est triste que des socialistes se disant révolutionnaires puissent encore accepter ce palliatif : la mutualité ; et il était écoeurant d'en voir par douzaine, du Parti ouvrier, qui suivaient en moutons de Panurge la loque tricolore qui aurait dû leur rappeler à tous que c'est sous ses plis sinistres que nos frères de Roux, de Charleroi, de Seraing et de Tilleur, ont été assassinés par les soldats de l'ordre.

Un groupe vient de se former à Lachequeux (Lize-Seraing) ; il a organisé, il y a trois semaines, une causerie qui a très bien réussi et a produit fr. 1.50 au profit du journal.

Réunion tous les dimanches, à 3 heures, chez Populaire.

St-Nicolas lez-Liège. — Quelques camarades, qui ont l'intention de former un groupe anarchiste, avaient organisé, il y a quelques semaines, un meeting public et contradictoire. Deux camarades de Liège y ont pris la parole et ont exposé les causes de la misère et démontré que le remède était dans la Révolution sociale avec toutes ses conséquences : suppression de l'Etat et du capital. Bonne propagande en somme, comme l'a prouvé le nombre de travailleurs qui ont résolu de former un groupe communiste libertaire.

L'autorité est sur les dents pour découvrir les auteurs d'un sacrilège (!!) : Figurez vous qu'il y a quelque temps le curé, portant son pain à cacheter à un moribond, a été engueulé de la belle façon, à ce qu'il paraît, par des travailleurs. Et voilà le chien-dent, cela s'est passé le jour de notre meeting ; aussi le commissaire de police voudrait-il endosser cela aux anarchistes ; de là des enquêtes, des interrogatoires, des mouchardises qui tournent en eau de boudin et ne nous émeuvent guère.

Liévin (France), 9 février.

En réponse à l'affirmation du député Basly qui, d'après « le Réveil des Mineurs », d'Amérique, a prétendu que les mineurs du Pas-de-Calais, depuis qu'ils étaient syndiqués, étaient relativement heureux, je vais essayer de vous dépeindre la situation « enviable » créée au travailleur de ce pays possédant le suffrage universel agrémenté de la liberté d'association.

Les mineurs font neuf heures de travail : ils descendent dans leur enfer à 4 heures 20 minutes et remontent à 2 heures ; or, d'après les règlements, ils doivent descendre à 5 heures et être remontés à 1 1/2 heure. D'où il ressort que les exploiters s'accaparent du fruit de une heure et dix minutes de travail par salarié. Voilà pour la durée de la journée de travail.

Les journées sont de fr. 5.23 par jour, en moyenne. Elles semblent, à première vue, très rémunératrices ; il n'en est rien, elles permettent à peine de vivre. Pour s'en assurer, il suffit d'assister à un jour de paye, jour du spectacle du brasseur, du boulanger, etc., frappant à toutes les portes et se battant entr'eux afin d'être payés. Lorsqu'ils parviennent à être soldés aux trois quarts, ils se déclarent satisfaits. Et il en est ainsi du 1^{er} janvier à la St-Sylvestre ! Voilà pour la rémunération du travail.

Le travail dans certaines fosses est ce qui existe de plus inhumain ; dans d'autres, on reprend les tailles à marchandage, c'est-à-dire au petit bonheur ; si vous réussissez, vous parvenez à gagner 6 50, 7 et 8 francs. (C'est très beau, me direz vous : cela ne vaut pas cependant les 25 francs du député Basly.) Si, au contraire, le guignon vous poursuit, vous gagnez juste de quoi vous caler les dents, soit 4, 3 et parfois 2 fr. 50 centimes.

La liberté de conscience n'existe que peu ou point ; dans la grande majorité des exploitations, si vous ne professez pas les idées catholiques, vous êtes reçu comme un chien dans un jeu de quilles.

Un exemple : J'ai connu à Drocourt un Belge, nommé Marcoty, qui fut menacé d'être renvoyé pour n'avoir pas salué le prêtre de l'endroit et ne fut maintenu que grâce à une attestation du teneur qu'il avait fait ses excuses. Ceci se passait en juin 1891.

Dans une fosse, j'ai vu amender tout le personnel de 1 et 2 francs sous prétexte qu'on avait manqué de respect au chef porion en ne le saluant pas.

Voilà un échantillon de la liberté dans notre beau pays de suffrage universel.

Le tableau que je vous trace ici est le même que partout. Les Basly et les Lamendin mentent effrontément, comme toujours d'ailleurs, lorsqu'ils affirment que les mineurs du Pas-de-Calais sont plus heureux que ceux d'autres régions. Pas plus ici qu'ailleurs la République bourgeoise, cette prostituée, n'a enfanté ni n'enfantera le bien-être et la liberté.

Une conférence publique et contradictoire (!) organisée par Lamendin et Alcide Moché, a eu lieu en notre commune. Un de nos camarades s'y était rendu dans le but de combattre les théories des pantins à la solde du gouvernement et prenait des notes à cet effet. Le bureau fut averti de la présence de ce gêneur et ne fit appel à aucune contradiction. A un moment donné notre ami quitta la salle, afin de satisfaire un besoin. Le croyant parti, les tristes aires profitèrent de son absence pour faire une sortie contre les anarchistes. L'un d'eux s'écria : « S'il y a quelqu'un dans la salle capable de me contredire, qu'il monte à la tribune, mais ceux qui nous salissent sont trop lâches et n'osent parler que quand nous ne sommes pas là ! » A ce moment même notre camarade faisait sa réapparition dans la salle ; il demanda aussitôt la parole. Pour toute réponse, les partisans de la lumière firent éteindre la lumière et Lamendin, s'adressant directement à notre ami, lui lança un « Je t'emmerde ! ». Non content de cette réponse digne de l'ami du vidangeur Constant, il fit expulser notre camarade qui n'évitât d'être battu que grâce à son sang-froid.

Toute cette conférence peut se résumer en ceci : Les orateurs ont dit qu'ils se donnaient beaucoup de mal pour le bien des mineurs, qu'ils n'étaient pas de ceux qui disent qu'il faut brûler les titres de propriété et les maisons communales, mais qu'ils étaient nés pour travailler et obéir à un patron, « pourvu qu'ils ne soient pas trop malheureux ».

Ils ont fait également l'éloge de Constans-le-Vidangeur et de St Nullité Carnot qui avaient bien voulu rendre aux mineurs quelque argent qu'ils avaient au préalable soustrait de leurs poches.

Le choix de Lamendin comme candidat à la Chambre des faisanés a permis à celui-ci de prononcer une allocution larmoyante : il a remercié les mineurs de la confiance dont ils l'honoraient, ajoutant que lorsqu'il ne serait plus secrétaire-général des mineurs du Pas-de-Calais, tous s'apercevraient bien vite qu'ils avaient eu à leur tête un « vrai défenseur de la cause ouvrière », ce qui semble confirmer ce que nous avons toujours dit, à savoir que parmi ces soi-disant défenseurs de la cause ouvrière il se trouve de nombreuses canailles.

La séance s'est terminée par un discours de Moché, le voici en substance : « Je ne demande pas l'abolition du capital qui doit servir au bonheur du peuple ; je désire ardemment le gouvernement ouvrier ». — Parbleu ! Nous n'en doutons nullement. « C'est au nom de la loi que le gouvernement actuel a fait enfermer les grévistes. » — Parfait ! Mais c'est au nom de la loi également que Lamendin a fait emprisonner un pauvre mineur, père de famille.

« Les ouvriers souffrent pour nourrir le gouvernement actuel et les exploiters ». — D'accord, mais les ouvriers souffriront à l'avenir pour nourrir le gouvernement ouvrier et ses souteneurs, d'autant plus voraces qu'ils n'auront jamais été rassasiés. Et si c'est pour arriver à ce beau résultat que nous luttons, nous vous renvoyons le terme dont s'est servi le fameux Lamendin !

COMMUNICATIONS

Lundi, 22 février, à 8 1/2 heures du soir, à la Colline, rue de la Colline, conférence publique et contradictoire. Sujet : L'Organisation anarchiste.

SOUSCRIPTIONS

16 janvier. — Eveline, 50 c. ; G. M., 50 c. ; un décorateur, 1 fr. ; Lucie, 50 c. ; Henri, 50 c. ; X., 2 fr. ; F. G., 50 c. ; collecte par Manuel, 90 c. ; Legrand, 50 c. ; B. G., 50 c. ; Bog., 50 c. ; Beg., 25 c. ; Bail., 50 c. ; A. B., 50 c. — Total : fr. 9.15.

23 janvier. — Lucie, 50 c. ; Henri, 50 c. ; Beg., 25 c. ; Hollande-Ixelles, 1 fr. ; Charl., 50 c. ; D. A., 30 c. ; Legrand, 50 c. ; F. G., 50 c. ; Vital, 40 c. ; J. D., 1 fr. ; Charles 1^{er}, 20 c. ; J. D., 1 fr. ; P. G., 20 fr. ; Musique, 5 fr. — Total : fr. 31.65.

Souvenir d'une excursion à Nessonvaux par un bourgeois de Liège, 2 fr. ; par le même, pour couvrir le déficit, fr. 2.51 ; l'Isolé, 2 fr. ; le voisin anversois, 2 fr. ; Ernest d'Anvers, 1 fr. — Total : fr. 9.51.

Dison, fr. 7.50.

Petite correspondance.

M. F., à La Louvière. — Correspondance ne peut passer ; n'est pas d'intérêt général.

Xavier, à Londres. — Henri écrira dans quelques jours et donnera les renseignements que vous désirez.

Suisse. Nous informons le compagnon qui nous a demandé si on aurait chance de faire publier un ouvrage antireligieux à Bruxelles, que nous nous chargerons de publier ce travail. Que l'on envoie copie et galette, ce sera vite fait. — Nous avons encore des « Dialogues ».

F. M., La Croyère ; T. E., Dison ; F., La Haye ; Pl., Liège ; S., Bucharest ; V., Mouscron ; C., Bienne ; B., Jemeppe ; S., Reims ; H., Ougrée ; M., Roannes ; C., Bagnes ; C., Nessonvaux : Reçu timbres et mandats. Merci.

F. M., La Croyère. — Aussitôt que nous serons avisés de l'apparition des œuvres de Bakounine, nous l'annoncerons ; un groupe de camarades français s'en occupe, car tout est épuisé.

« Rugissement Populaire », de Lille. — Veuillez faire l'échange pour que nous sachions la note du journal.

Antwarpener, J. — Il n'y avait qu'un franc de timbres dans la lettre, mais cela suffit quand même.

Stoianoff. — Le mandat de Faugoux a été reçu ; c'est par oubli que nous n'en avons pas fait mention ; nous te remercions beaucoup de ton envoi, s'il y en avait quelques semblables, la vie du journal serait assurée. L'adresse de votre groupe a été lu au congrès en question. Tu recevras l'étudiant pour plus amples renseignements.

L'Endshors. — est prié d'informer Reniers s'il a reçu mandat. — Reniers n'a pas reçu les numéros du 7 courant. Il désire recevoir un numéro de cette date. — Si c'est possible, envoyez les journaux de façon à les recevoir à Bruxelles le samedi.

Il nous revient que le numéro spécial « L'Armée Nationale » que l'administration de « l'Homme Libre » a fait paraître le 6 février, a eu pour effet d'attirer sur des innocents — naturellement ! — les foudres vengeresses des gros mandarins militaires.

Il paraîtrait même que l'estaminet tenu par un sieur Bageard a été consigné à la garnison parce que l'administrateur de notre journal demeure dans la même maison.

Ceci donne la mesure de l'effet qu'a produit « l'Armée Nationale », effet qui ne peut être comparé qu'à celui d'un énorme pavé tombant dans une mare à grenouilles.

Inutile de dire que nous sommes les premiers à regretter la fâcheuse coïncidence dont a à souffrir M. Bageard, mais il est de notre devoir d'affirmer en toute loyauté que la rédaction de « l'Homme Libre » n'a rien de commun avec ce citoyen.

Pour tout ce qui concerne le journal, s'adresser au compagnon A. Reniers, rue Montagne de Sion, 27, à Bruxelles.

Le gérant : F. PINTELON.

Imprimerie A. LONGFILS, rue de France, 31, Saint-Gilles (Bruxelles-Midi).